

La Pairémulation[©]
Une innovation sociale source d'expertise usagère

Gardien E., Sociologue Centre Max Weber
Simon J-L., Formateur, président du GFPH
Vautier H., Chargé d'insertion CAP'Handi

Février 2012

C'est un fait : un nombre de plus en plus important d'être humains aura à vivre avec des restrictions de capacités, que celles-ci soient dues à l'avancée en âge, ou aux progrès médicaux et technologiques qui permettent de vivre après un accident vasculaire, un coma profond ou une naissance prématurée. Or, rien ne les y prépare, ni l'éducation qui leur est donnée, ni les accompagnements qui leur sont proposés pas plus que les valeurs idéalisées par les sociétés au sein desquelles ils vivent. La Pairémulation[©] est une activité d'accompagnement qui se propose de répondre à cet enjeu en soutenant l'intervention de personnes handicapées autonomes auprès de leurs pairs en demande de davantage d'autonomie, et est par conséquent une fonction sociale d'avenir qui participe à l'organisation de la réponse sociétale à ce problème public.

A la croisée des chemins de différentes méthodes d'accompagnement plus ou moins anciennes, telles le Coaching, le Tutorat, le Compagnonnage, le Mentorat, etc., la Pairémulation[©] est d'abord une innovation sociale. Cet article développe différents arguments fondant cette analyse : circonstances de la naissance de la Pairémulation[©], son histoire mais aussi la variété de ses développements pratiques en France. L'exemple d'un service innovant d'accompagnement par la Pairémulation[©] illustre ce propos et vient également éclairer les apports que cette pratique propose aux services déjà existants dans les Centres de Rééducation Fonctionnelle. Enfin, cette réflexion collective se termine sur un dernier effet d'innovation : La production d'une expertise fondée sur l'usage et la participation éclairée des personnes qui vivent avec des restrictions de capacités, et qui les surmontent quotidiennement pour vivre leurs choix.

I. La Pairémulation[®] comme innovation sociale.

Une innovation sociale est souvent la résultante de rencontres improbables et d'opportunités saisies, et ce fut effectivement le cas pour ce qui est de l'émergence de la Pairémulation[®] en France. En effet, le développement de cette innovation sociale est un parcours tracé par une succession de rencontres tout autant improbables que fécondes. De la première rencontre avec un pair expérimenté dans un hôpital de rééducation jusqu'aux échanges menés avec les « peer counsellors » européens d'Irlande, d'Allemagne ou des Pays-Bas, autant de dialogues qui ont orienté, lié et cimenté cette pratique. Le cuisinier paraplégique depuis deux ans a enseigné l'infirmier récemment accidenté, l'ancien fonctionnaire international a conduit l'acteur associatif local vers ses pairs militants d'outre atlantique, en même temps que le jeune expérimenté a guidé le senior pour mieux surmonter de nouvelles limitations après un AVC¹.

L'ancien, Henry Cassirer, avait vécu à San Francisco, là où naquit le mouvement pour la Vie Autonome dans les années 1980. Il avait connu un grave problème de santé invalidant au cours de sa vie et fréquenté par conséquent le centre de rééducation fonctionnelle de Stoke Mandeville² durant de long mois. Il avait en outre coordonné la première année internationale des personnes handicapées en 1981 au titre de l'UNESCO.

Le jeune, Jean-Luc Simon, était lui un professionnel du secteur médicosocial licencié pour cause « d'inaptitude à la fonction » après un accident invalidant, et était engagé dans des recherches et des actions destinées à mieux comprendre et faire comprendre la réalité qu'il découvrait. L'ancien et le jeune se sont soutenus et enrichis mutuellement de leurs expériences respectives, chacun nourrissant l'autre de ce à quoi il avait eu accès et surtout chacun écoutant l'autre avec intérêt et respect dans une recherche permanente de valorisation mutuelle.

¹ AVC : Accident Vasculaire Cérébral

² À partir de 1948, le docteur Ludwig Guttmann organisa les premiers Jeux de Stoke Mandeville, destinés à l'origine à la réhabilitation des soldats et des victimes de la Seconde Guerre mondiale par la pratique du sport, et devenus les « jeux paralympiques » en 1960,

I.1. Une nouvelle conception du *Peer counseling*

Organisées par le Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH)³, fédération nationale créée en 1993 par l'ancien infirmier devenu jeune militant sous la guidance de l'ancien fonctionnaire international, les premières journées pour la Vie Autonome se sont déroulées au cours de l'automne 1994, à Paris. De longs débats sur les pratiques du *peer counseling* et de *peer support*, sur leurs significations et leurs possibles traductions en français se tinrent durant cet événement, échanges desquels est né le terme de « Pairémulation[©] », réaménageant ainsi les concepts de *peer counseling* et de *peer support* couramment utilisés dans le monde anglo-saxon. C'est de ce labeur collectif qu'émergea un premier effet d'innovation : Le discernement d'un sens très circonscrit et l'invention d'un mot pour le désigner. Premier effet d'innovation donc car il ne s'agit pas d'un emprunt à la langue anglaise, nul anglicisme n'est produit, ni d'une traduction littérale, et pas davantage d'une modulation. Assurément, le sens de ces pratiques est sorti véritablement modifié de ces échanges entre praticiens de la Pairémulation[©]. Car au-delà d'une pratique de conseil et/ou de soutien par les pairs, ce qui aurait correspondu à une traduction conventionnelle en français des termes de *peer counseling* ou de *peer support*, ce sont les connaissances expérientielles, les compétences développées et la capacité à les transmettre qui ont été mises en avant. L'idée d'émulation par les pairs s'est elle aussi progressivement imposée au fil des discussions. Le vocable de *Pairémulation[©]* a donc été créé et adopté pour désigner : « *la transmission de l'expérience par les personnes handicapées autonomes, pour les personnes handicapées en recherche de plus d'autonomie, avec le but de renforcer la conscience des personnes handicapées sur leurs possibilités, leurs droits et leurs devoirs.* »⁴

I.2. Une mutation du *peer counselling* liée à un contexte d'exercice différent

L'innovation sociale est une locution qui demande quelques explications. En effet, contrairement à ce qu'elle évoque spontanément, l'innovation sociale n'est pas une création *ex nihilo*. Toute nouveauté a son histoire et s'inscrit autant dans la continuité que dans la rupture. Le bourgeon de l'innovation n'éclot pas sans s'appuyer sur la tige de l'existant. Cependant, une mutation s'est opérée au cours du développement et de la maturation. Plus

³ Le [GFPH](#) est le membre français de l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées ([OPMH](#))

⁴ Définition extraite des Actes des premières journées pour la Vie Autonome organisées par le GFPH en novembre 1994.

avant, *innovare*, étymologie latine du terme innovation, souligne le paradoxe sémantique constitutif de ce vocable. Il est au croisement de l'invention, de la nouveauté et de la réactualisation. Pourtant il ne signifie pas faire du neuf avec du vieux, mais bien de proposer des aménagements, des améliorations ou des altérations, en tout cas de faire avec de nouvelles connexions, des contextes inattendus ou encore des acteurs improbables. Et de ces changements, parfois même involontaires, émerge une nouvelle configuration des pratiques et des conceptions originales.

La Pairémulation[©] est aussi une innovation sociale en ce deuxième sens. Car, les pratiques du *peer counseling*, telles qu'originellement mises en œuvre dans les *Independent Living Centers*⁵, ou encore telles que spontanément expérimentées par des membres du GFPH, et souvent reconnues *a posteriori* comme étant de la Pairémulation[©], se sont trouvées transformées par le fait même que l'action devienne collectivement pensée et revendiquée, qu'elle ne se structure pas autour « d'Independent Living Centers » qu'elle se fédère autour d'un projet de maillage national et inter associatif, et d'une définition en écart avec ses origines. Le contexte est différent et les connexions mises en œuvre inattendues. Le modèle du *peer counseling* a subi une mutation dans le cadre de son transfert en territoire français.

I.3. Du *peer counseling* à une émulation entre pairs

Par ailleurs, ajouter l'émulation au *peer counseling* est un enjeu d'innovation majeur, qui redistribue les cartes des significations et des pratiques. Il ne s'agit plus de substituer un savoir par un autre, comme un conseil et un soutien peuvent le faire, mais de favoriser le développement d'un processus d'autonomisation parce que l'émulation tend au dépassement de soi pour égaler ou dépasser l'autre. Là encore l'introduction de la notion d'émulation introduit une variante avec les modèles du *peer counseling* et du *peer support*, de même qu'avec la relation d'aide ou d'accompagnement usuellement pratiquée en France dans les secteurs du social et du médico-social.

Un autre effet d'innovation provient de la réciprocité impliquée. Ainsi, une personne en situation de handicap peut être amenée à émuler l'un de ses pairs en raison du haut niveau d'autonomie qu'elle a développé au fil de son expérience en matière de transports en

⁵ *Independent Living Centers* : Centres pour la Vie Autonome

commun, et peut par ailleurs souhaiter atteindre le même niveau d'autonomie dans ses relations aux médecins et aux institutions sanitaires et solliciter dans ce but un autre de ses pairs. Autrement-dit, la position du demandeur en quête de davantage d'autonomie et celle du pairémulateur sont interchangeable, les rôles ne sont pas attribués de manière définitive, mais varient au gré des aspirations. L'autonomie n'étant jamais un état mais un processus, elle demeure par conséquent toujours à être perfectionnée.

I.4. Un développement des pratiques ancré dans une dynamique d'innovation

Enfin, le développement progressif des pratiques de Pairémulation[©], dans un contexte culturel qui n'est pas celui de ses origines, par les « traductions » qu'il implique, est un catalyseur d'innovations. Aussi, on constate aujourd'hui dans l'hexagone une pluralité de pratiques, une variété de rapports et d'inscriptions dans les institutions sanitaires et sociales, une diversité des statuts sociaux.

La Pairémulation[©] est plurielle, c'est une dynamique en constante adaptation aux besoins et opportunités. Certains pairémulateurs sont spécialisés dans des domaines d'intervention – législation, transport en commun, recherche d'emploi, vie à domicile, etc. -, d'autres sont restés des généralistes des situations de handicap. Quelques-uns bâtissent leur vie professionnelle sur la Pairémulation[©], d'autres exercent cette activité à titre bénévole. Plusieurs interviennent au sein d'institutions sanitaires, cependant que d'autres inscrivent leur pratique en dehors de ces partenariats. Une poignée d'entre eux mutualisent leurs compétences au sein d'un centre national virtuel de Pairémulation[©], tandis que d'autres sont membres d'équipe privilégiant les rencontres en face à face. Cette hétérogénéité des pratiques énoncée, il reste que l'ensemble des pairémulateurs sont fédérés au sein du GFPH, inscrivent leurs activités dans le cadre des principes d'une charte⁶, et reçoivent un soutien permettant de maintenir et de développer la qualité des pratiques.

II. L'exemple d'un service d'accompagnement par la Pairémulation[©]

En France, la mise en place de services d'accompagnement par la Pairémulation[©] correspond à l'évolution socio-économique puis législative (lois 2002 et 2005) constatée sur une période

⁶ Charte de la Pairémulation[©], adoptée en 2003, révisée en 2009 : <http://gfph.dpi-europe.org/PublicationECLASDef/EthiqueDeontologie/ChartePairs2009Def.pdf>

de vingt ans. En effet, depuis le début des années 90, les établissements de rééducation fonctionnelle se sont progressivement orientés vers un accompagnement des patients plus global, rationalisé et de plus en plus court. Parallèlement, la diversification des moyens de formation et d'accompagnement des personnes qui font face à des altérations de leurs capacités a changé de manière significative la posture des professionnels en sectorisant leurs pratiques, ce qui n'est pas sans impacter les résultats de la prise en charge. Comme Jacques Lecomte le souligne, « *Une division excessive du travail social risque de découper le sujet en rondelles, chacune correspondant à telle ou telle profession, alors que lui-même est un tout indivisible* »⁷. Aussi nulle surprise de constater que ces nouvelles pratiques soignantes ne semblent pas répondre à certaines attentes des usagers.

II.1. La Pairémulation[©] comme *tutorat de résilience*

La plupart des usagers ayant passé un séjour plus ou moins long au sein de structures de rééducation fonctionnelle font ressortir l'importance des relations humaines dans le processus de reconstruction. Les relations avec le personnel soignant semblent essentielles, mais ce qui ressort également de manière récurrente, c'est l'importance donnée aux contacts entre pairs.

Or, le contexte sanitaire n'est plus très favorable à une qualité des relations humaines aujourd'hui. En effet, les relations soignants/soignés paraissent progressivement figées par des réglementations de plus en plus strictes. Par ailleurs, les contacts entre pairs sont moins facilités que par le passé, du fait de séjours devenus trop courts (Le temps moyen d'un séjour en Centre de Rééducation Fonctionnelle d'une personne blessée médullaire a été divisé par 3 en 20 ans)⁸ pour que ce type de relation puisse se mettre en place. Ainsi, proposer un accompagnement par la Pairémulation[©] au sein des Centres de Rééducation Fonctionnelle est un moyen tangible et concret de recréer ce lien essentiel pour une négociation favorable de cette période de vie si difficile. Les interventions d'anciens usagers, expérimentés en matière de situations de handicap, dans les CRF⁹ ou à l'extérieur, permettent d'apporter un

⁷ Lecomte Jacques, *Guérir de son enfance*, Odile Jacob, 2004, p32

⁸ Vautier H. (2009), L'accompagnement des personnes blessées médullaires en Centre de Rééducation Fonctionnelle : la pairémulation[©], un outil pertinent ?, mémoire DUPITH, CCB

⁹ Centre de Rééducation Fonctionnelle

soutien favorisant un processus de résilience. Le pairémulateur est un « tuteur de résilience ».

La Pairémulation[®] peut donc s'envisager comme un complément aux pratiques thérapeutiques. A ce sujet, Eric Baudry, pairémulateur en Rhône Alpes, précise que « *pour les équipes qui s'ouvrent à la pratique de la Pairémulation[®], les effets sur le travail pluridisciplinaire sont réels car la Pairémulation[®] peut soulager l'équipe de l'accompagnement sur certains points, tels la construction identitaire, la sexualité, etc.* ». L'expérience de la situation de handicap permet un accompagnement rapproché.

La Pairémulation[®] offre en outre des espaces d'échanges avec des personnes chargées d'expériences favorisant une analyse positive des situations de handicap. Elle permet également de former le patient à la gestion de la prise en charge de ses besoins spécifiques, le rendant ainsi davantage autonome. Cette formation peut aussi concerner la mobilisation et la gestion des ressources disponibles comme le recours à des auxiliaires de vie, l'accès aux droits, la redéfinition des actes de la vie quotidienne, de prévention et de santé...

Par ailleurs, la diversité et les progrès faits ces dernières années concernant le matériel spécialisé peut également, grâce aux conseils avisés d'un pairémulateur, participer à une meilleure prévention de certaines complications médicales ou donner un gain d'autonomie à la personne. La domotique par exemple permet, dans certain cas, une diminution du temps d'intervention du personnel soignant, l'assistant personnel peut être habilité à intervenir pour compléter le personnel soignant ou organiser les réponses à apporter aux patients en situation de handicap.

Recréer un échange entre pairs qui, par le passé, se produisait de manière spontanée et informelle au sein des institutions sanitaires, peu paraître de prime à bord une idée aisée à mettre en œuvre. Cependant, un certain nombre de barrières viennent néanmoins contrarier la mise en place d'un tel accompagnement.

II.2. L'association CAP'Handi.

Concrétiser la mise en place d'un service d'accompagnement par la Pairémulation[®], c'est le défi qui a été relevé à Rennes, avec la création de l'association C.A.P.'Handi (Concept

d'Accompagnement par la Pairémulation[®]) en 2008. A l'initiative d'un petit groupe de personnes handicapées physiques, autonomes dans leur vie quotidienne et chargées d'expériences diverses, CAP'Handi accompagne chaque année une vingtaine de personnes en situation de handicap et en recherche d'autonomie. 75% des accompagnements se font auprès de personnes ayant une lésion médullaire et 25% concerne les autres types de handicap physique. Ce sont pour la plupart des personnes hospitalisées dans des Centres de Rééducation Fonctionnelle (CRF). L'accompagnement se déroule de préférence dans la période entre la fin de l'hospitalisation et le retour au domicile.

Le profil type de la personne accompagnée est un jeune homme de moins de trente ans, blessé médullaire suite à un accident de la voie publique. Si dans la plupart des cas la demande d'accompagnement est dans un premier temps essentiellement centrée sur le développement de l'autonomie physique, par exemple pour retrouver une autonomie en fauteuil roulant dans différentes situations de la vie quotidienne, la relation de Pairémulation[®] est engagée progressivement jusqu'à l'établissement d'une relation de confiance grâce à laquelle les échanges évoluent inmanquablement vers des questions plus intimes, liées à la santé, l'hygiène, la sexualité, la prévention.

Un accompagnement régi par des principes

Ce n'est cependant pas parce que l'on a mis un nom sur une posture d'accompagnement que l'on peut en définir les contours. La souffrance de l'être humain existe depuis toujours, et le soutien apporté aux plus fragiles également. Que l'on soit professionnel du médico-social ou non, il serait dangereux de s'autoproclamer « tuteur de résilience » sur le simple fait de suivre un protocole préalablement défini. La spontanéité, la sincérité et la simplicité doivent être les fondements d'un accompagnement vers une résilience. Ainsi, le caractère originel de la Pairémulation[®] ne sera pas perdu de vue.

Néanmoins certains principes fondamentaux régissent les échanges entre une personne en recherche d'autonomie et un pairémulateur. Tout d'abord, la personne qui recourt à la Pairémulation[®] doit être volontaire et demandeuse de davantage d'autonomie. Deuxièmement le soutien apporté par le pairémulateur doit autant que possible être quantifié, formalisé, valorisé et encadré.

Enfin, un dernier principe nous tient particulièrement à cœur : agir en lien avec l'environnement humain de la personne. En effet, au sein de l'association CAP'Handi nous constatons que le rôle et l'influence des proches, de la famille, et plus particulièrement des parents, est déterminant dans le processus d'acquisition de l'autonomie. Si incontestablement les familles et les proches sont bien souvent des soutiens moraux et financiers importants dans cette période de transition difficile, dans certains cas, la surprotection ou l'infantilisation de parents vis-à-vis de leur enfant handicapé peut néanmoins devenir préjudiciable à son autonomisation. *« Si tous les désirs sont anticipés, satisfaits par l'entourage parfois avant même qu'ils n'aient pu s'exprimer, l'enfant perdra vite l'habitude de les reconnaître en lui, de les nommer, de faire l'effort de les mettre en œuvre. Une grande vigilance de la part des parents s'impose donc »*¹⁰. Le pairémulateur dans ces situations est encouragé à travailler avec l'entourage de la personne handicapée avec beaucoup de doigté et de psychologie.

III : De la Pairémulation[©] à l'expertise usagère : nouvel effet d'innovation.

L'exercice de la Pairémulation[©] a permis au fil du temps le développement et la constitution d'une expertise usagère, laquelle peut proposer soutien et conseil bien au-delà des seuls pairs en situation de handicap. Dans la visée d'un vivre-ensemble, que nous ayons ou pas des incapacités, les apprentissages que permet cette expertise, sont indéniablement salutaires.

III.1. Apprendre à dépendre.

« On ne demande pas, on fait par soi même » est une injonction qu'ont entendu la plupart d'entre nous et qui semble justifiée dans l'éducation à l'autonomie... sauf quand il s'agit de savoir exprimer une demande de soutien pour être autonome. C'est évidemment une réalité qui bouscule nos conceptions, mais aussi un des nombreux défis que nous devons collectivement pouvoir relever pour faire face aux évolutions à venir. Apprendre de celui qui sait faire autrement, en roulant quand il ne peut marcher, en lisant avec les doigts quand il ne peut voir ou en écoutant avec ses yeux quand il ne peut entendre, c'est s'ouvrir à tous les possibles et se préparer à toutes les restrictions. Les personnes dites « handicapées » ont ainsi une expérience du « faire autrement », susceptible d'inspirer un grand nombre de celles et

¹⁰ Loher-Goupil (A), *Autonomie et handicap moteur*, Lyon, Chronique Sociale, 2004, 147 p.

ceux qui cherchent les voies d'un développement durable, non seulement par l'exemple mais surtout en proposant une coproduction inventive fondée sur un faire ensemble qui facilite le vivre ensemble. Le bénéfice est celui-là : faire autrement pour faire avec l'autre, enseigne à vivre ensemble tout autant qu'à envisager plus sereinement la perspective d'une restriction de capacité pour soi même ou ses proches, pour mieux s'y préparer et mieux vivre avec.

Dans cet esprit, les personnes chargées d'une expérience de la vie autonome avec des restrictions de capacités sont certainement les meilleurs coachs du quotidien pour, comme dans la Pairémulation[®], favoriser l'accès à la plus grande autonomie possible.

L'éducation inclusive instituée par la loi de 2005, c'est-à-dire à l'école de son quartier ou de son village, permet d'espérer que demain les adultes qui auront grâce à cette mesure côtoyé de nombreux copains « autrement capables » dans leur parcours scolaire et universitaire, auront aussi acquis des réflexes d'accessibilité en pensant aux capacités de ces derniers, et surtout en ayant l'occasion de nouer des liens avec elles. Ils sauront concevoir des espaces accessibles à leurs copains qui roulent, à leurs camarades qui s'orientent avec les sons et aux confrères qui entendent avec leurs yeux... tout simplement parce qu'ils auront plus que nous conscience de ces potentiels humains. Mais au jour d'aujourd'hui, la formation des adultes aux situations de handicap demeure indispensable.

III.2. Transmettre pour moins dépendre.

Pour ce qui est de la formation, c'est-à-dire des changements d'attitude à mettre en œuvre par les adultes, « *ce dont a besoin notre société c'est du clinamen, c'est-à-dire du vieux qui travaille avec le jeune, de la fille qui étudie avec le garçon, du médecin qui joue aux boules et pas au tennis, de l'ouvrier qui va à l'Opéra ...* »¹¹. De l'expert d'usage qui travaille avec l'ouvrier, pourrait-on ajouter ici, de l'aidé aidant l'aidant ou de l'utilisateur formant l'ingénieur.

La formation est le champ de prédilection de l'expert d'usage qui devient nombre de pairémulateurs. C'est une évidence pour ce qui est de la connaissance des situations qu'il

¹¹ Philippe MEIRIEU, Directeur de l'IUFM de l'Académie de Lyon, Audition publique du 22 septembre 2005, « Éducation et formation tout au long de la vie », Comité mondial pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, UNESCO

s'agit de comprendre pour pouvoir mieux y répondre. C'est aussi une nécessité en termes de formation des décideurs et des opérateurs de la construction du cadre bâti, public et privé, pour les animateurs et dirigeants des services à la personne, tout autant que pour les milliers de professionnels amenés à fournir un service, dispenser un soin, transmettre une information ou être à l'écoute de ce public, qu'il soit client ou usager. Si la loi de 2005 n'est pas muette à propos de la formation, elle l'est davantage en termes de répartition des compétences et de choix pédagogiques. Il y a donc urgence ! En effet, nous construisons aujourd'hui des maisons qui, si nous n'y prenons pas garde, ne pourront plus accueillir leurs habitants demain sans recourir à de nombreuses assistances et/ou à des travaux coûteux.

D'où la nécessité de solliciter l'expert d'usage, lui qui tire ses connaissances de l'expérience qu'il a de l'utilisation de l'objet de son expertise. En d'autres mots, l'expert d'usage est l'usager, l'utilisateur ou le client qui, dans le cadre d'une Charte, de procédures précises et après avoir reçu une formation appropriée, telle celle qui est développée pour l'entrée dans la fonction de Pairémulation^{©12}, apporte à la collectivité des compétences en matière d'analyse des usages d'un environnement et de son évaluation en termes de facilitation et d'entraves à la vie de celles et ceux qui en ont l'usage. C'est aussi celui qui, sur la base d'une formation initiale ou permanente, est en capacité de transmettre son expérience en l'illustrant d'exemples tirés de la réalité, d'entendre les interrogations des commanditaires ou des stagiaires et de favoriser la coproduction entre usagers et professionnels.

Les formations dispensées aux utilisateurs et aux professionnels de la Vie Autonome, sont ainsi abordées dans une dynamique concertée et conjointe qui favorise les échanges d'expériences entre tous les acteurs. L'objectif est de former les publics concernés de manière pragmatique pour préparer la mise en œuvre des meilleures réponses possibles face aux situations qu'ils rencontrent et rencontreront.

En direction des professionnels de l'assistance personnelle à l'autonomie, l'expérience de la lutte contre les situations de handicap, la maîtrise des solutions alternatives aux réductions de capacités physiques ou intellectuelles, l'expertise qui en est tirée, l'identification des apprentissages utiles, l'adaptation pédagogique et la capitalisation des savoirs sont les pivots

¹² Un référentiel de compétences a été construit en partenariat avec l'AFPA et les formations d'entrée dans la fonction de Pairémulation répond à un cahier des charges et des objectifs précis disponibles sur demande au GFPH : secretariat.gfph@dpi-europe.org et prochainement sur un site Internet dédié.

de notre offre. Ce sont les expériences vécues des personnes recourant à l'aide personnelle qui alimentent et enrichissent la formation de l'ensemble des acteurs de la Vie Autonome.

III.3. L'expertise d'usage au service de la diversité

Si la formation est le champ d'intervention de prédilection de l'expert usager, notamment en termes de coaching des décideurs et des opérateurs qui ont à appliquer la loi pour construire accessible, produire sans discriminer et apporter une plus-value sociale en structurant la diversité, son regard critique, sa connaissance du réseau et son expérience pratique rendent utile sa contribution « à tous les étages ». En effet, les experts d'usage sont les garants d'une politique transversale mobilisatrice et socialement valorisante pour l'ensemble des citoyens. Leurs interventions enrichissent la conception, ajustent au plus près l'offre à la demande et optimisent les investissements en améliorant la durabilité des produits fournis tout autant que leur qualité d'usage.

Dans le champ de l'accessibilité ou de l'assistance personnelle comme dans ceux de la production d'aide techniques ou de l'adaptation de poste, l'expertise d'usage complète, valide et ajuste quand cela s'avère nécessaire les interventions des concepteurs, des bâtisseurs, des fabricants et autres intervenants. Plus l'intervention de cette expertise d'usage est précoce, plus elle est source d'optimisation, par exemple en évitant des constructions ou des transformations prétendument « accessibles » et dont l'usage met à jour des incompatibilités majeures avec les règles de l'art ou de la sécurité. Une fois, ce sont deux marches sensées faciliter l'utilisation d'un lieu par des personnes âgées « mal marchantes » qui entravent la circulation des fauteuils et autres roulants, une autre fois ce sont les dimensions d'un sas d'évacuation qui sont trop restreintes pour permettre une volte face des utilisateurs de fauteuils roulants, autant d'exemples quotidiens de ces erreurs de conception. Dans le champ des services à la personne, *a contrario* de ce que nous savons, l'expérience des utilisateurs montre que c'est la protection de l'employeur direct qui se trouve être une question urgente. Ce sont autant de situations dont l'importance ne saute aux yeux que de celles et ceux qui y sont exposés, et dont la maîtrise demande des échanges d'expériences et une analyse rassemblant tous les acteurs dans une dynamique de coproduction inventive.

Conclusions projectives.

Aux personnes en recherche de plus d'autonomie, la Pairémulation[©] apporte des réponses

complémentaires, des éléments identitaires et des solutions alternatives fondées sur l'expérimentation qu'ont en fait des semblables qui ont appris à dépasser les mêmes restrictions et, surtout, qui se sont construits ou reconstruits une identité valorisante et un sentiment positif d'eux-mêmes, de leurs potentiels et de leurs capacités d'interactions maîtrisées avec le monde qui les entoure. La transmission de ces savoirs d'usage semble d'autant plus indispensable que, depuis le début des années 1990, les services de Rééducation Fonctionnelle et les institutions sanitaires en général connaissent de nombreuses mutations introduites par de nouvelles législations¹³, et aujourd'hui plus encore par les restrictions budgétaires. Ces deux éléments impactent considérablement la réadaptation, l'accompagnement et donc l'inclusion sociale des tous ceux et de toutes celles, de plus en plus nombreux, qui ont à s'adapter à des conditions d'existences de moins en moins atypiques et qu'il semble urgent d'apprendre à maîtriser afin que le plus grand nombre de personnes puisse en gérer sereinement les contraintes. Dans un peu plus de 10 ans, en 2025, les enfants du baby boom entreront dans la dépendance¹⁴, et l'organisation de ce temps à venir est tout aussi importante pour celles et ceux qui le vivront que pour les générations futures qui s'y référeront.

La Pairémulation[©] est incontestablement un levier pertinent dans le parcours d'une personne en situation de handicap mais pas seulement, et si sa légitimité reste à instaurer, les potentiels de cette dynamique ouvrent des perspectives à tous, quelles que soient ses capacités, et c'est ici tout l'intérêt de la population vieillissante que de se laisser inspirer par celles et ceux qui ont appris à maîtriser des situations qui apparaissent insurmontables. Prévenir sa dépendance se fait d'autant mieux qu'il est possible de l'envisager dans la dignité, et il est plus facile d'organiser son autonomie avec la connaissance des potentiels mobilisables et les moyens de maîtriser les interventions qu'elle implique. Les potentiels de la Pairémulation[©] proposent ici des réponses pertinentes pour la collectivité dans son ensemble et en direction de tous les âges, de l'éducation à la fin de vie, et c'est conscient de cet enjeu global qu'avancent celles et ceux qui la mettent en œuvre et l'organisent.

¹³ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

¹⁴ Axel RAHOLA, Rapporteur du Comité interministériel de la dépendance : "[Synthèse du débat national sur la dépendance](#)", Juin 2011

Pour soutenir la mise en place de partenariat avec l'environnement sanitaire et médico-social, la mise en place d'une formation qualifiante ou certifiante des intervenants de la Pairémulation[®] est aujourd'hui nécessaire. En augmentant les exigences de qualification des intervenants, ils réaliseront le double objectif d'une amélioration des moyens de l'accompagnement à la Vie Autonome en même temps que d'une participation active et valorisante de ses acteurs.

Outre les bénéfices que peuvent tirer les professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médicosociaux des pratiques de la Pairémulation[®] pour fluidifier l'occupation des structures qu'ils ont la responsabilité de gérer et dynamiser les personnes qui y recourent, les collectivités territoriales sont également invitées à appréhender la Pairémulation[®] comme un outil d'optimisation de politiques sociales : Pour que chacun tire le meilleur des ressources qui lui sont accessibles, pour motiver, faciliter et accompagner l'élaboration et la réalisation de projets de vie pertinents, pour accompagner le corps médical dans « l'annonce du handicap » aux patients et aux parents, pour motiver la reprise d'activité ou pour tutorer un jeune en recherche d'avenir professionnel.

Durée des séjours plus courts, utilisation maximale et adaptation des ressources existantes, prévention, projection dans l'avenir et contribution de tous au maintien du bien être de chacun, sont des apports de la Pairémulation[®] dont il serait malvenu d'ignorer les potentiels tant ils sont en phase avec les problématiques collectives du moment.